



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
17.02.2015

L'an deux mille quinze et le vingt trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/11

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme PESA procuration à Mr GRIALOU  
Mme ANGLES procuration à Mme TAFELSKI  
Mme HOLLINGER-CHAILLET procuration à Mme THUEL

**Secrétaire** : Mme VILLENEUVE.

Objet de la délibération

**DEMANDE DE  
GARANTIE  
D'EMPRUNT  
MAISONS CLAIRES**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le contrat de prêt n° 16121 en annexe, signé entre la société coopérative d'H.L.M. "Les Maisons Claires" ci-après l'emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

**3 VOIX CONTRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Adopté à la majorité*

APRES AVOIR DELIBERE

ACCORDE sa garantie à hauteur de 10 % pour le remboursement du prêt n° 16121 dont le contrat joint en annexe fait partie intégrante de la présente délibération, souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières du prêt et aux charges et conditions du contrat en annexe.

DONNE pouvoir au Maire de signer toutes les pièces nécessaires à la bonne mise en place de cette garantie d'emprunt.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Général